



Règlement du Challenge Départemental de Voile Légère de l'Hérault

Saison Sportive 2021/2022

Optimist - Planche à Voile - Catamaran



| | | |
|-----------|--|--|
| Étape 1 : | Dimanche 03 Octobre 2021 | PORT CAMARGUE (Tous supports) |
| Étape 2 : | Dimanche 07 Novembre 2021 | BALARUC (Tous supports) |
| Étape 3 : | Dimanche 21 Novembre 2021 | Lieu à déterminer (Tous supports) |
| Étape 4 : | Dimanche 10 Avril 2022 | BPA SALAGOU (OPTIMIST & PAV) YC MEZE (CATAMARAN) |
| Étape 5 : | Samedi 14 Mai 2022 | YC GRANDE MOTTE (Tous supports) |
| | + Dimanche 15 : régata Ligue ouverte aux coureurs du Département | |
| Étape 6 : | Dimanche 19 Juin 2022 | CNM Manuréva BALARUC les BAINS |

SOMMAIRE

Table des matières

| | |
|---|---|
| 1/ LES OBJECTIFS DU CHALLENGE DÉPARTEMENTAL VOILE LÉGÈRE | 3 |
| 2/ LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS / AIDE FINANCIERE DU CDV 34 | 3 |
| 3/ RÈGLES GÉNÉRALES DU CHALLENGE | 4 |
| 3.1 Organisation..... | 4 |
| 3.2 Les inscriptions..... | 4 |
| 3.3 Classement..... | 5 |
| 4/ LE ROND INITIATION SPORTIVE (Optimist et Planche à Voile) | 7 |
| 5/ LE ROND DÉPARTEMENTAL (Optimist, Planche et Catamaran, Handi-Valide) | 8 |
| 6/ LES PARCOURS..... | 9 |

1/ LES OBJECTIFS DU CHALLENGE DÉPARTEMENTAL VOILE LÉGÈRE

- ☐ Favoriser l'accès à la régata au plus grand nombre.
- ☐ Rassembler les écoles de sport des clubs du 34 et du 30, pour une saison sportive de septembre à juin sur divers lieux, au travers d'un championnat de six rencontres, si possible, en dériveur, planche à voile et catamaran.
- ☐ Proclamer les titres de champions départementaux par support à l'issue de la finale (dernière rencontre de la saison). Un minimum de deux rencontres est obligatoire pour valider les titres.
- ☐ Préparer et faciliter le passage au niveau régional (ligue).

2/ LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS / AIDE FINANCIERE DU CDV 34

- ☐ Le Comité Départemental de Voile de l'Hérault "CDV34" avec la contribution du Comité Départemental de Voile du Gard "CDV30"
- ☐ Hérault-Sports
- ☐ Le Conseil Départemental de l'Hérault
- ☐ La Ligue de Voile de l'Occitanie
- ☐ Les Collectivités Locales
- ☐ Les Clubs
- ☐ Une aide financière aux clubs organisateurs des étapes (sauf pour l'étape 1) est accordée par le CDV 34 à hauteur de 300 € par support (dériveur, planche à voile, catamaran), à condition que le cahier des charges mis à disposition par le CDV34 soit respecté (Rubrique "j'organise une régata" (voir le site du CDV34). Cette aide est subordonnée aux aides consenties par Hérault-Sports dans le cadre du Prix du Département en Voile légère.
Cette aide sera reversée aux clubs de l'Hérault uniquement sur présentation des factures des frais engagés pour l'organisation de l'étape et du retour d'un fichier photos de la régata (sur l'eau et podiums). Les factures doivent être adressées au secrétariat du CDV 34 accompagnées d'une demande de remboursement de 300 euros par support dans les plus brefs délais après chaque organisation :
(comite.voile.34@gmail.com)

3/ RÈGLES GÉNÉRALES DU CHALLENGE

3.1 Organisation

- ❓ Chaque régata départementale (ou étape) se déroule sur une journée fixée par le CDV34, et doit comporter au moins une course pour être validée, aucun départ ne sera lancé après 16h.
- ❓ A partir de 5 étapes courues, le plus mauvais résultat pour chaque coureur sera retiré.
- ❓ L'annulation d'une régata doit être décidée au plus tard le samedi pour que les clubs informent chaque coureur.
- ❓ Les régates se courent sous les R.I.R. (Règles d'Introduction à la Régata), pour le rond départemental (Voir site du CDV : <https://www.comite-voile34.fr/voile34/>).
- ❓ L'arbitrage est direct et assuré par les entraîneurs de chaque club (pénalité : 360°).
- ❓ La sécurité est assurée par les entraîneurs. Attention : 1 entraîneur pour 10 concurrents. Chaque concurrent doit avoir un entraîneur référent.
- ❓ L'avis de course et la feuille d'inscription sont uniques pour l'ensemble de la saison. ❓ Le prêt de matériel entre club est possible. Cependant il reste à la charge de l'entraîneur de se manifester au plus tôt auprès du club organisateur. A la charge de chacun de rendre le matériel en l'état lors du prêt.
- ❓ Aucune assurance par le CDV34 ne sera prise pour les prêts de matériel, celle-ci reste à la charge des clubs.
- ❓ Chaque concurrent portera un dossard (uniquement le barreur en catamaran)
 - o Sur le rond initiation : optimist et planche : couleur jaune fluo taille junior série de 1 à 50 et taille adulte de 101 à 130.
 - o Sur le rond départemental : optimist, planche à voile et catamaran : couleur verte fluo taille junior série de 51 à 100 et taille adulte de 131 à 160. Pour les invités couleur orange fluo taille junior série de 161 à 180 et taille adulte de 181 à 200.

3.2 Les inscriptions

Chaque club en début de saison, pour chaque coureur, remplit une fiche d'inscription (envoyée en pièce jointe à tous les clubs ou à télécharger sur le site CDV 34) unique pour l'ensemble du challenge.

Toutes les fiches remplies doivent être retournées au club organisateur par mail ou le jour de la régata. Elles seront après chaque étape centralisées sur un fichier informatique du CDV qui sera transmis au club organisateur de l'étape suivante. Pendant la saison, il faut fournir une fiche pour tout nouveau régatier ou pour tout changement (de niveau ou support).

Le mercredi au plus tard précédent chaque étape, les clubs envoient au club organisateur la liste des régatiers participants à la rencontre. (Fiche préinscription à télécharger sur le site du CDV34)

Frais d'inscriptions : 7€ par coureur si préinscrit, à remettre uniquement par l'entraîneur le jour même.

Si un coureur n'est pas préinscrit par son club et s'inscrit le jour même les frais d'inscription seront majorés et s'élèveront à 15 euros.

3.3 Classement

Systeme de classement : classement à minima (1^{er}=1 point ; 2nd= 2 points...). A partir de 4 courses validées, le plus mauvais résultat de chaque concurrent sera retiré.

Tous les classements doivent être faits par CLASSE selon le schéma suivant :

☒ **ROND INITIATION, groupes Optimist et PAV :**

- o Classe initiation OPTI
- o Classe initiation PAV

☒ **ROND DEPARTEMENTAL, Groupe**

Optimist :

- o Classe Benjamins OPTI
- o Classe Minimes OPTI
- o Classe Invités OPTI

Groupe PAV :

- o Classe Minimes PAV
- o Classe Espoirs PAV
- o Classe Invités PAV

Groupe Catamaran :

- o Classe Minimes CATA
ATTENTION : c'est l'équipier le plus âgé qui détermine la classe d'inscription, si un équipier Minime court avec un équipier Espoir, inscription obligatoire en Classe Espoirs CATA.
- o Classe Espoirs CATA

o Classe Invités CATA

REMARQUE : TOUTE LES FILLES SERONT CLASSE PAR EXTRACTION DU SCRATCH
AVEC UN PODIUM FILLE ET GARCON SYSTEMETIQUEMENT.

N.B. : Chaque club organisateur d'une étape a la liberté de récompenser en fonction d'autres critères d'encouragements, les coureurs qu'il souhaite.

Pour le classement final, cumulé des étapes, les absents à une étape prennent les points du dernier de sa catégorie de l'étape + 2 points.

A la fin du championnat, les 3 premiers garçons et les 3 premières filles de la saison, pour chaque support et catégorie seront obligatoirement qualifiés :

- ☒ Pour l'initiation sur le rond départemental.
- ☒ Pour le niveau départemental sur le championnat de ligue de l'année suivante, excepté si le coureur change de catégorie d'âge ou de support la saison suivante). Exemple : passage de benjamin à minime ou d'optimist à planche à voile.

NB : Si des coureurs issus des 3 premiers ne souhaitent pas concourir en ligue et garder le même support ils ont la possibilité de régater en championnat départemental mais seront inscrits et classés dans le groupe des invités.

Un régatier faisant partie des 3 premiers pourra être autorisé à recourir dans la même catégorie (après demande auprès de la commission sportive du CDV34) lorsque son titre a été acquis sans qu'au minimum 5 régatiers de son groupe aient participé à l'ensemble des régates comptant au classement, et ou si tous les coureurs classés sont issus du même club.

4/ LE ROND INITIATION SPORTIVE (Optimist et Planche à Voile)

C'est un rond réservé aux jeunes qui débutent en régate.

Il n'y a pas de catégories d'âge.

Le parcours : triangle aplati (voir pages "parcours")

Privilégier le nombre de courses plutôt que la longueur des parcours.

Si un parcours différent est proposé par un club organisateur, celui doit être porté à connaissance des autres clubs au moins 3 semaines avant la date de la compétition.

Procédure de départ : 3min (voir pages "parcours") adaptée pour ce niveau.

Pénalités : Aucune

Une aide peut être apportée aux derniers de la flotte s'ils ont des difficultés à réaliser leur parcours.

Matériel OPTIMIST : bateaux de type école ; une voile à fourreau non lattée à chute négative ou une voile tempête si vent (au choix de l'entraîneur).

Matériel PAV : planche école à dérive (type Bic 293) avec une surface de voile de 4,5m² maximum.

5/ LE ROND DÉPARTEMENTAL (Optimist, Planche et Catamaran, Handi-Valide)

Ce rond concerne les coureurs capables de remonter au vent. L'objectif est de se préparer pour le niveau régional (ligue).

Les coureurs ayant participé à plus de 3 régates de niveau supérieur (ligue ou inter ligue) peuvent régater sur ce rond mais dans le groupe invités. Pour ce groupe un classement pour chaque support sera établi en scratch, sans catégorie d'âge et de sexe. Les bateaux handi-valide seront classés en invités.

Le parcours : de type trapèze (voir pages "parcours").

Si un parcours différent est proposé par un club organisateur, celui doit être porté à connaissance des autres clubs au moins 3 semaines avant la date de la compétition.

Procédure de départ : 5min (voir pages "parcours")

Arbitrage : Les règles à appliquer sont les RIR, un arbitrage direct est réalisé par les entraîneurs présents sur le rond, la pénalité est de 1 tour (360°) à réaliser le plus rapidement possible sans gêner les autres.

Sur les 3 régates du printemps une invitation à participer à la régata de ligue (qui suit) sera proposée aux 3 premiers de chaque série. Les frais d'inscription seront offerts par le CDV34.

Matériel OPTIMIST : Tout type de coque ; Voile lattée.

Matériel PAV : Planche à dérive type BIC 293. Surface maximale autorisée :
Benjamins => 4,8m² ; Minimes => 5,8 m² ; Espoirs => 6,8m²

Matériel CATAMARAN : Catamaran 13 à 14 pieds: équipage minime (12-14 ans). Catamaran 15 à 16 pieds: équipage espoir (14-18 ans).

Les catamarans courent en temps compensé selon la table du rating ISAF. Les départs et les parcours seront communs à toutes les séries de catamaran.

Des bateaux seront fournis par le club organisateur qui pourra s'entendre avec les clubs voisins pour compléter sa flotte.

6/ LES PARCOURS

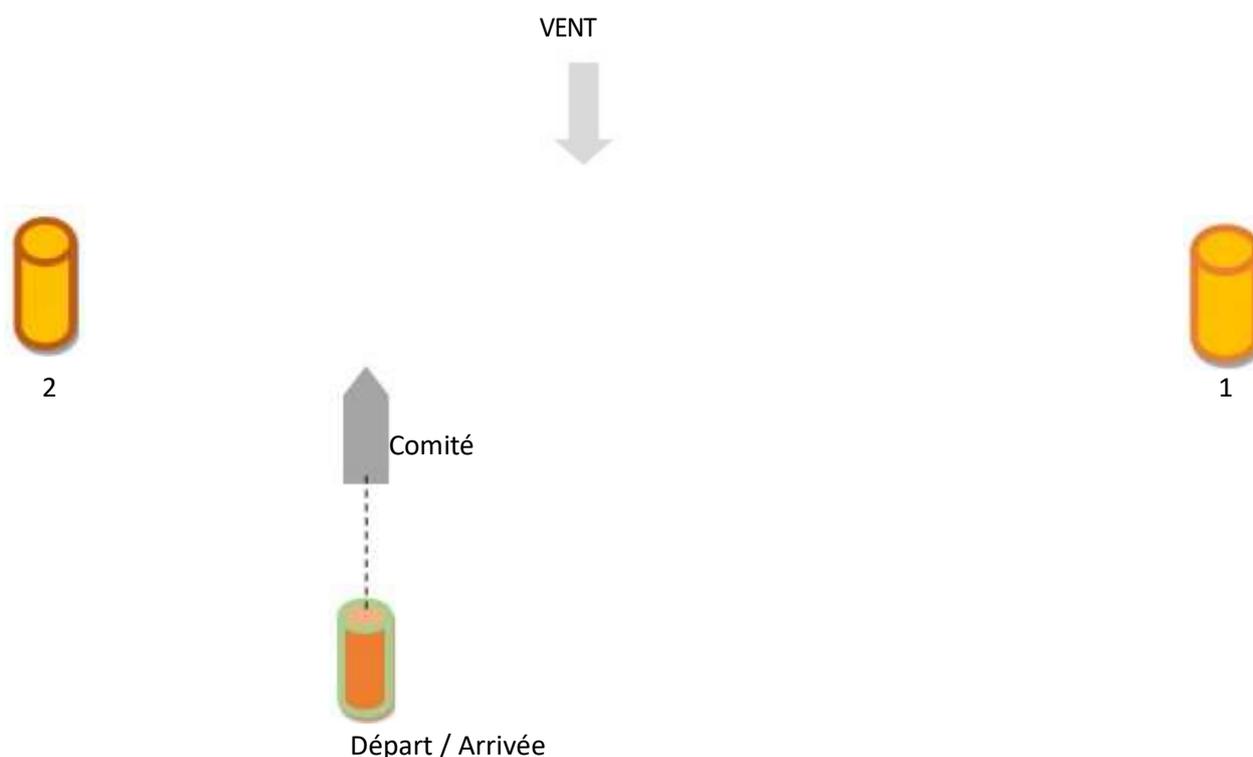
ROND INITIATION

Le plus proche du bord si possible (visible des parents)

Ligne de départ décalé pour lisser la flotte le plus possible

Un bateau montre le parcours devant la flotte

Départ -> 1 -> 2 -> Arrivée (deux tours peuvent être envisagés en cas de manque de place)



PROCÉDURE DE DÉPART

3 minutes avant le départ : pavillon de série OPTI ou PAV levé

2 minutes avant le départ : pavillon rouge levé

1 minute avant le départ : pavillon vert levé, rouge affalé

Départ : vert et série affalés

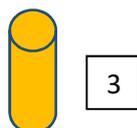
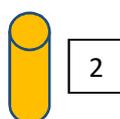
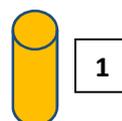
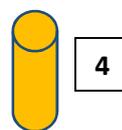
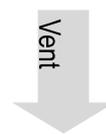
TEMPS DE PARCOURS

Prévoir 10 à 20 minutes pour le premier.

ROND DÉPARTEMENTAL (Privilégier le nombre de manches plutôt que la longueur des parcours)

OPTIMIST / PLANCHE : Départ -> 1 -> 2 -> 3 -> Arrivée

CATA : Départ -> 4 -> 2 -> 3 -> Arrivée



PROCÉDURE DE DÉPART

10 minutes avant le départ : pavillon orange levé

5 minutes avant le départ : pavillon de série levé

4 minutes avant le départ : pavillon P levé

1 minute avant le départ : pavillon P affalé

Départ : pavillon série affalé

TEMPS DE PARCOURS

Prévoir 20 à 30 minutes pour le premier

